

Randonnée balisée N°39

Du château du XVI^e siècle en tout début de parcours aux vestiges du Château de Maison Fort, le circuit permet de découvrir les étangs dont le plus grand, l'Étang de la Forge et le Chemin du Tacot.



Randonnée n°2937008

Durée :	2h 45	Difficulté :	Facile
Distance :	8,91 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	77 m	Activité :	Pédestre
Dénivelé négatif :	78 m	Région :	Puisaye
Point haut :	228 m	Commune :	Saint-Amand-en-Puisaye (58310)
Point bas :	174 m		



Description

Le départ de cette randonnée se situe Avenue de la Gare, tout près de l'Office de Tourisme.

(D/A) Prendre la direction du château, traverser la Grande Rue, pénétrer dans l'enceinte du parc. Contourner l'édifice par la droite. Au bout du pignon, tourner à droite et continuer par la partie boisée en direction des bâtiments au fond (maison de retraite). Après la pièce d'eau à main droite, virer à gauche en passant en aval du parking et ensuite à droite en vue des escaliers. L'accès au parking se termine par l'Allée des Amours à monter pour rejoindre la Route des Thus.

(1) Traverser le carrefour et partir tout droit dans la Rue Noire. Atteindre la Route de Dampierre (D957).

(2) Traverser avec **prudence** la D957 et continuer sur la route d'en face. Arrivé en début de courbe à l'équerre, bifurquer à gauche dans le chemin (Ancienne Voie Romaine d'Orléans à Autun).

(3) Virer à droite. Laisser les chemins latéraux pour aboutir à Chante-Merle. Traverser ce lieu-dit, aboutir à une route transversale.

(4) Partir sur la gauche jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite direction les Chaboureaux.

Au lieu-dit, garder la route principale pour traverser le village. Elle s'achève sur une voie transversale à prendre par la gauche sur 200 m environ.

(5) Tourner à droite dans le chemin bordé de haies qui débouche plus loin sur une route.

(6) Virer à droite et de suite à gauche dans la petite voie goudronnée. Atteindre Maison Fort.

(7) Dans le virage (chemin privé en face), tourner à gauche en conservant la route pour emprunter peu après le chemin sur la droite.

(8) Prendre à droite pour effectuer une cinquantaine de mètres. Emprunter sur la gauche le chemin de terre, sans franchir l'ancienne digue avec l'étang très sauvage sur la droite. Longer l'Étang de la Forge en le gardant à main droite. Franchir le ruisseau de Maison Fort sur la passerelle. Virer sur la droite sur une allée large. Atteindre la route D955.

(9) Traverser cette route avec **prudence**. Prendre à droite sur 10 m puis à gauche pour continuer par le Chemin du Tacot. Continuer tout droit en laissant les chemins latéraux pour arriver au point de départ (D/A).

Points de passages

D/A - Office de Tourisme de Saint-Amand-en-Puisaye

N 47.53115° / E 3.072561° - alt. 180 m - km 0

1 Carrefour Allée des Amours - Route des Thus

N 47.529611° / E 3.078174° - alt. 199 m - km 0.61

2 Carrefour Rue Noire - D957

N 47.525329° / E 3.082185° - alt. 223 m - km 1.18

3 Chemin en T

N 47.520366° / E 3.094036° - alt. 223 m - km 2.3

4 Croisement en T

N 47.515436° / E 3.081838° - alt. 199 m - km 3.4

5 Croisement route - chemin en T

N 47.507921° / E 3.073405° - alt. 208 m - km 4.82

6 Débouché sur une voie routière

N 47.512314° / E 3.069882° - alt. 205 m - km 5.41

7 Maison Fort

N 47.51683° / E 3.064316° - alt. 197 m - km 6.13

8 Croisement avec les étangs sur la droite

N 47.520566° / E 3.062121° - alt. 182 m - km 6.66

9 Traversée de la D955. En direction de la - Vrille (rivière) - Affluent de la Loire

N 47.527767° / E 3.057156° - alt. 177 m - km 7.63

D/A - Musée du grès de Saint-Amand-en-Puisaye

N 47.531151° / E 3.072573° - alt. 180 m - km 8.91

Informations pratiques

Chemins boueux à certains endroits en période hivernale.

Attention : au carrefour suivant le (4), ce parcours croise jusqu'au centre des Chabourreaux, le parcours balisé N° 35 Le circuit de la Chapelle aux rois.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°39 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en juin 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

A proximité

À visiter :

Le [Château de Saint-Amand-en-Puisaye](#) avec le [Musée du Grès](#).

Les poteries et ateliers dans le village de Saint-Amand-en-Puisaye.

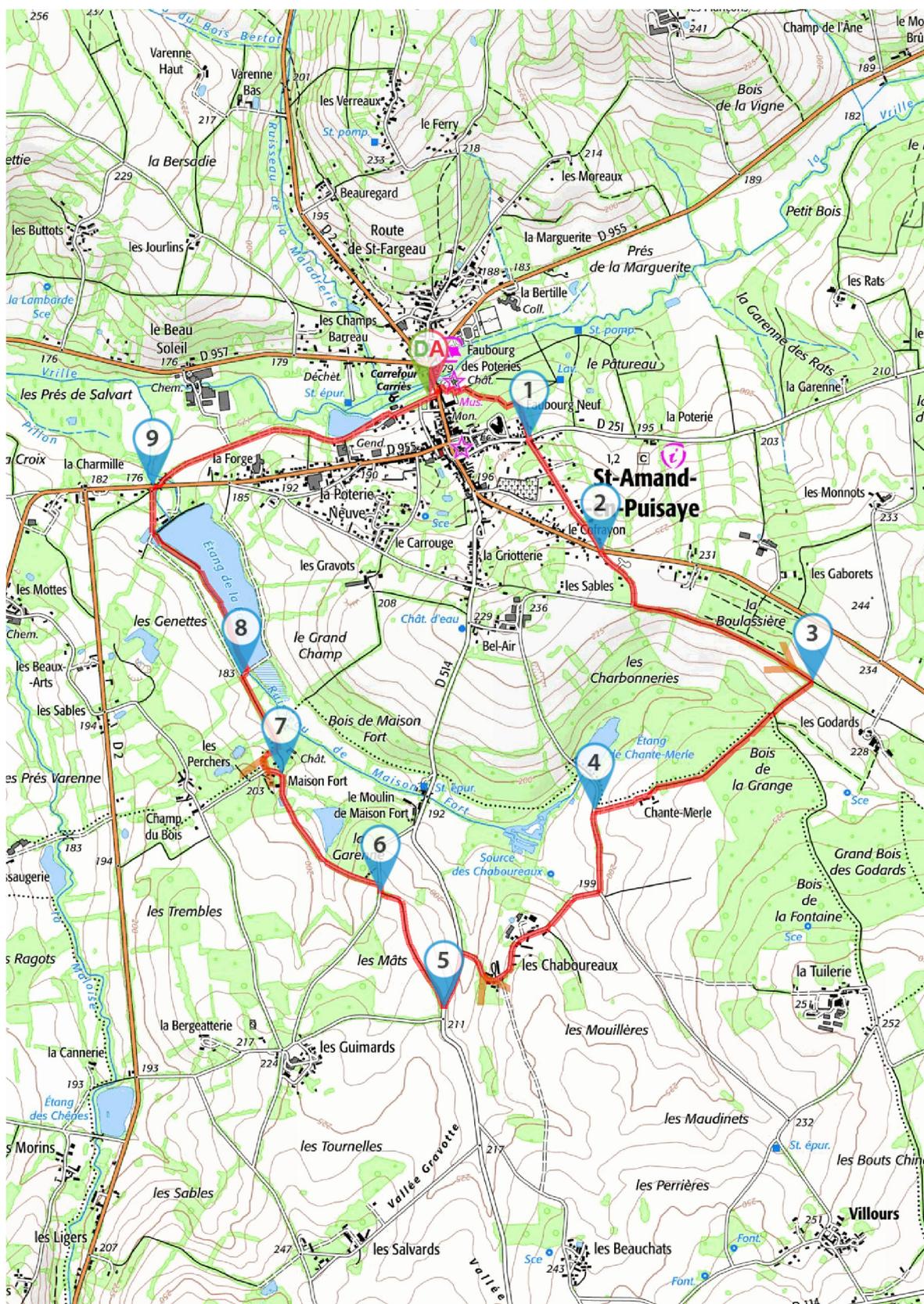
(9) Le Tacot (d'où le Chemin du Tacot) passait à proximité des carrières d'ocres et d'argile où se cache le sonneur à ventre jaune qui est un petit crapaud et une espèce protégée. Reconnaisable à son ventre tigré jaune et noir, ce petit batracien possède des pupilles en forme de petits cœurs...sans doute les stigmates des princes charmants devenus crapauds... La couleur jaune très vive, synonyme de toxicité, le protège de ses prédateurs.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-maison-fort/>

En savoir plus : *Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU*

Tel : 03 86 45 61 31 - Email : loisirs@puisaye-tourisme.fr - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Extrait de carte IGN © - Paris - 2024 Autorisation n°5023-020

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.